



Appel d'Offres Post-Doctorales 2018 du LabEx P2IO

Le Labex P2IO a le plaisir de vous informer qu'il ouvre un nouvel appel d'offres post-doctorales. Le budget de cet AO est de 550 kEuros équivalent à 10 ans. Des propositions pour 1 an (55 kEuros) et 2 ans (110 kEuros) seront considérées. Cet appel d'offres, commun aux théoriciens et aux expérimentateurs, a pour but de promouvoir la recherche sur l'un des 4 thèmes scientifiques de P2IO, à savoir :

- P1)** Les symétries dans le monde subatomique
- P2)** Composantes sombres de l'Univers et phénomènes violents
- P3)** Matière Nucléaire fortement couplée
- P4)** Formation des systèmes stellaires et conditions de l'apparition de la vie

et/ou sur l'un des trois thèmes technologiques :

- R1)** Accélérateurs
- R2)** Capteurs
- R3)** Traitement de données

ainsi que sur les thématiques transverses :

- T1)** Energie
- T2)** Santé

Les critères de sélection seront (sans ordre de priorité) :

- Excellence de la recherche et qualité de l'équipe d'accueil.
- Adéquation avec les thématiques de recherche de P2IO.
- Synergie entre laboratoires de P2IO : **indispensable et éliminatoire sauf si une seule équipe de P2IO travaille sur le thème proposé.**
- Impact du projet sur la visibilité du LABEX et du postDoc.

Les dossiers complets devront être soumis via un formulaire électronique. L'adresse du formulaire est disponible sur demande à cspd-bureau@labex-p2io.fr. La demande doit être faite **au plus tard le 18 avril 2017**. L'AO sera fermé 24 heures après avoir répondu à la dernière requête pour le formulaire, mais pas avant le 19 avril 2017. Une confirmation de réception sera envoyée dans la semaine après la clôture de l'appel d'offres.

Il vous sera demandé de :

- choisir un titre (70 caractères au maximum),
- choisir le thème P2IO principal de votre dossier (et un second thème si besoin),
- décrire le projet (5000 caractères au maximum),
- décrire le plan de travail du postdoc (1000 caractères au maximum),

- donner le laboratoire, nom et adresse mèl du contact principal,
- donner le cas échéant, le laboratoire, nom et adresse mèl du contact associé,
 - s'il n'y a pas de synergie possible et donc pas de contact associé, il vous sera alors demandé de justifier l'absence de synergie (500 caractères au maximum),
 - si un second laboratoire est impliqué, il vous sera demandé de décrire la synergie (1000 caractères au maximum),
- choisir le budget : soit 1 an soit 2 ans,
- donner le cas échéant des informations sur le financement du projet dans les trois années précédentes,
- un emplacement sera alors disponible pour tout commentaire (par exemple, si plus de deux laboratoires sont associés dans le projet, vous pourrez le préciser, ou encore si plus d'un thème P2IO est couvert par le projet, vous pourrez préciser la répartition entre thèmes).

Les règles suivantes seront appliquées :

1. Chaque partenaire ne peut signer qu'une seule proposition.
2. Des propositions venant de la même expérience doivent être sur des sujets différents.

Les porteurs des dossiers sélectionnés en seront informés en été 2017, pour une embauche des post-docs entre le 1er décembre et le 1er janvier 2018.

Il n'est pas demandé d'avoir identifié un candidat pour postuler. Les porteurs des projets retenus présenteront en mai 2017 au CoDir leurs candidats, qui ne seront formellement retenus qu'après validation par le CoDir.

Le post-doc retenu devra :

- ne pas avoir été employé au cours des deux années précédentes (comme doctorant ou post-doc) dans un laboratoire P2IO. Si un étudiant étranger est venu faire une thèse dans un laboratoire de P2IO (éventuellement précédé d'un master en France), alors il peut, à la sortie de sa thèse, être pris en post-doc dans un autre laboratoire de P2IO.
- avoir soutenu sa thèse au plus 6 ans avant sa prise de fonction en tant que post-doc P2IO.

Le CoDir encourage les encadrants à retenir des candidats pour un premier ou second post-doc.

Les bourses post-doctorales attribuées lors de cet appel d'offres seront d'un montant de 55 kEuros pour une période de 1 an, 110 kEuros pour une période de 2 ans, et ce quel que soit la tutelle ou l'ancienneté du candidat envisagé. En conséquence, la durée exacte du contrat devra être adaptée et pourra varier. P2IO ne gérant pas directement les contrats de bourses post-doctorales, nous vous invitons à vous rapprocher du personnel administratif de votre laboratoire pour les questions relatives au rapport montant/durée en fonction du candidat que vous aurez sélectionné.